

Contrat de saillie d'OPIUM DE TALMA
Saison de monte 2019

ACHETEUR :

Nom :

Adresse :

Tél : Mail :

CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète à la SC TALMA STALLIONS une saillie d'OPIUM DE TALMA aux conditions suivantes :

1) Frais techniques

- 176.00 Euros TTC** (HT 160.00 Euros et TVA 10% 16.00 Euros) en **IA fraîche** au Haras du Rond Pré
- 330.00 Euros TTC** (HT 300.00 Euros et TVA 10% 30.00 Euros) en **IA réfrigérée** (3 envois de semence inclus)
- 385.00 Euros TTC** (HT 350.00 Euros et TVA 10% 35.00 Euros) en **IA réfrigérée-renforcée**
- 385.00 Euros TTC** (HT 350.00 Euros et TVA 10% 35.00 Euros) en **IA congelée**

A régler à la réservation, par chèque à l'ordre de *SC Talma Stallions* ou par virement bancaire*

2) Solde au poulain vivant

- 770.00 Euros TTC** (HT 700.00 Euros et TVA 10% 70.00 Euros) pour une jument
- 495.00Euros TTC** (HT 450.00Euros et TVA 10% 45.00 Euros) pour une ponette

A régler à la naissance d'un poulain vivant, à l'ordre *SC TALMA STALLIONS*.

*Coordonnées bancaires : SC TALMA STALLIONS - 3 Talma - 08250 Grandpré
 IBAN : FR7610206084129838478883717 AGRIFRPP802

CONDITIONS D'UTILISATION

- 1) La saillie est réservée pour la jument : N° SIRE :
- 2) La jument sera inséminée dans le centre agréé de :

Adresse :

Tél : Port : Mail :

- 3) L'acheteur déclare avoir connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent ces inséminations, et en aucun cas le vendeur ne pourra être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.
- 4) Les frais, de pension, de suivi gynécologique, d'honoraires vétérinaires sont à la charge de l'acheteur et seront à régler au centre d'insémination avant le départ de la jument. L'acheteur passera une convention distincte d'hébergement de sa jument.
- 5) Au Haras du Rond Pré, le prix de saillie comprend l'utilisation de la semence fraîche pour la jument nommée ci-dessus.
- 6) Pour les contrats de semence réfrigérée, le prix de saillie comprend l'utilisation de la **semence réfrigérée avec 3 envois compris**. Les envois de semences réfrigérées supplémentaires seront facturés à l'acheteur **60€ HT par envoi**. Le prix de la saillie en **IA réfrigérée renforcée** comprend l'utilisation et **3 envois de semence réfrigérée** ainsi que l'utilisation et l'envoi de **8 paillettes** de semence congelée.
- 7) Le prix de la saillie en **IA congelée** comprend l'utilisation et l'envoi de **24 paillettes** de semence congelée. Le présent contrat n'est pas un achat de paillettes, les paillettes non utilisées resteront la propriété du vendeur.
- 8) La semence réfrigérée et congelée pourra être envoyée, seulement, après réception du présent contrat et du règlement des frais techniques.
L'envoi des doses n'est pas automatique, il se fait sur commande de la part du centre d'insémination :
 - Pour les doses de semence réfrigérée : auprès du **Haras du Rond Pré (06.61.11.55.08)**, la veille ou les jours de récolte avant 10h.
 - Pour les paillettes de congelée : auprès de **SC Talma Stallions (06.28.45.35.99)** avant midi pour le lendemain.
- 9) Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.
- 10) Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur.
- 11) Le présent contrat **n'autorise pas le recours à l'ICSI** (Injection Intra-Cytoplasmique de Spermatozoïde) ni pour la congélation d'embryons, merci de nous contacter pour un contrat spécifique à ces techniques.
- 12) La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

CONDITIONS PARTICULIERES

.....

Fait en double exemplaire le, à
 Le vendeur L'acheteur